

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXI

MONTRÉAL, VENDREDI, 26 NOVEMBRE 1897

No 13

2381... **MOYENNE DE 1896** ... 2381
ABONNÉS RÉGULIERS

Ça et là.

Tout n'est pas fini avec la discussion relative aux améliorations à apporter à notre port pour l'outiller, comme il convient à la métropole commerciale du Canada.

On a bien fait l'accord, il est vrai, sur le plan à adopter pour les bassins et les jetées, mais il reste encore à décider la question des quais à niveau bas ou élevé. S'il faut autant de temps pour décider ce dernier point que pour obtenir une entente sur l'adoption du plan No 22, nous ne verrons pas encore commencer de sitôt les travaux du port. Cependant, tout le monde est d'avis, depuis longtemps, qu'à tous les points de vue il n'y a pas de temps à perdre.

Allons, un bon mouvement, qu'on se décide promptement et qu'on se mette plus vivement encore à l'œuvre.

Notre grand confrère *La Presse* est actuellement poursuivi en dommages de \$100,000 par la Great North Western Tel Co. qu'elle a accusé d'avoir vendu des télégrammes qui lui étaient adressés. Un piège avait été tendu à cette compagnie par notre confrère et *La Presse* croit avoir ainsi obtenu la preuve qu'elle cherchait depuis longtemps de faire respecter sa propriété.

Les débats qui vont se produire en Cour diront si oui ou non une Compagnie de télégraphe a violé les secrets d'autrui, si oui ou non elle a commis un abus de confiance.

La chose est sérieuse et, quelque soit le sort de la cause, il en ressortira que les compagnies de télégraphe ne sauraient prendre trop de précautions pour que le secret des télégrammes reste inviolé.

Les compagnies de télégraphe n'ont pas à transmettre que des nouvelles aux journaux, si impor-

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - EDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chambre 101, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2 00

Canada et États-Unis, un an 1 50

France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal.

tantes que puissent être ces dernières, elles sont peu de chose en comparaison des messages financiers et commerciaux qu'elles sont appelées à transmettre d'un endroit à un autre. L'indiscrétion d'une compagnie peut, en ce cas, provoquer des ruines ou tout au moins empêcher la réussite de combinaisons heureuses, jeter le trouble sur un marché, provoquer la hausse ou la baisse d'un produit ou d'une valeur sans aucun motif.

C'est pourquoi le monde commercial et industriel s'est ému des résultats du piège tendu par *La Presse* et c'est pour ces raisons qu'il suivra avec la plus grande attention les développements de cette affaire, développements qui promettent d'être intéressants au plus haut degré.

Le Premier Ministre Sir Wilfrid Laurier, est de retour de Washington, ainsi que Sir Louis Davies. La présence des deux membres du gouvernement dans la capitale fédérale des États-Unis n'aura pas été inutile aux intérêts canadiens si, comme l'affirment les journaux du pays voisin, des relations cordiales existent depuis cette visite entre les représentants des deux pays. Nul doute que de semblables entrevues

peuvent beaucoup pour faire cesser les malentendus existant depuis trop longtemps entre les deux puissances. Bien qu'aucun compte-rendu officiel des entrevues des ministres du gouvernement canadien et des ministres du gouvernement des États-Unis n'ait été publié ; il est permis de croire, d'après ce qui en a transpiré, que toutes les questions litigieuses entre les deux pays seront réglées par une commission qui devra se réunir à une époque plus ou moins rapprochée.

Mais les États-Unis semblent avoir mis pour condition première avant toute nomination des commissaires que la chasse du phoque devrait cesser pendant une année entière.

Non seulement cette condition mérite toute la considération de la part de nos ministres par suite des intérêts engagés dans cette industrie, mais de plus, nous croyons bien que, dans l'état de tutelle où se trouve le Canada vis-à-vis de l'Angleterre, nos ministres ne peuvent donner leur assentiment à cette condition sans le consentement de la Grande-Bretagne.

En attendant la solution que nous ne pouvons tarder à connaître, nous sommes heureux de constater la bonne impression produite sur nos voisins par la démarche et la personnalité de notre Premier Ministre.

Certes, nous ne tenons pas encore un traité de réciprocité avec les États-Unis et il se fera probablement longtemps attendre encore ; néanmoins les relations plus cordiales qui semblent déjà s'établir entre les deux peuples voisins sont un excellent présage pour l'avenir.

Plus les breuvages que vous prenez sont légers, s'ils sont purs, plus ils sont convenables pour ce climat..... Essayez la Bière et le Porter de Labatt de London.